



APEEE
Services

Schola Europæa – Bruxelles 1

RAPPORT D'ACTIVITÉ APEEE SERVICES

2020-2021

École Européenne de Bruxelles 1
www.uccleparents.org



INDEX

L'APEEE SERVICES	3
Crise sanitaire – suite mais toujours pas fin	3
TRANSPORT	5
Bus	5
Personnel	5
Le Comité de Transport	5
Surveillants adultes	6
Elèves.....	6
Abonnement.....	6
Mise en place du tracing: un dispositif pour casser les chaînes de transmissions du virus	6
Application Together School: projet de sécurisation des élèves dans le cadre du transport scolaire	6
Les bus zéro émission: l'APEEE Bruxelles 1 passe au vert	7
CANTINE.....	8
COVID.....	8
Personnel.....	8
Représentants des parents.....	8
CÉSAME	10
Activités périscolaires.....	10
Natation	10
Equipe de Natation ESB Octopus.....	10
Garderie	11
Casiers	11
L'équipe du Comité de Gestion.....	11
L'équipe des employés Césame	11
LES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES A BERKENDAEL	12
Défis à relever pour 2021-2022	12
Membres du Comité de Gestion	13
L'équipe des employés	13
LES COMPTES DE L'APEEE SERVICES	14
Rapport financier de l'APEEE Services	14
Rapport Financier établi par l'expert-comptable Benoît Goret.....	15



L'APEEE SERVICES

Crise sanitaire – suite mais toujours pas fin

Contrairement à nos vœux et espoirs, l'année scolaire 2020-2021 a encore été marquée par la crise sanitaire COVID-19 pour l'ensemble de la communauté scolaire de bout en bout. Les activités des services ont été très fortement perturbées par les fermetures, le « tracing » et par les passages à l'enseignement à distance ou hybride à maintes reprises en configuration variable suivant les classes, le niveau d'enseignement ou les sites d'école concernés.

Au moment d'écrire ces lignes, en janvier 2022, la crise sanitaire continue encore et toujours. Néanmoins, l'année écoulée a démontré non seulement la résilience de nos Services en face d'une crise en continu, mais aussi les pressions énormes sur nos finances. Une adaptation de notre stratégie devient inévitable dans l'avenir.

La réponse de l'APEEE Services à la crise sanitaire reposait sur deux principes durant les deux premières années scolaires concernées. Le premier était de continuer à fournir les meilleurs services possibles aux élèves et aux familles dans le respect strict des mesures sanitaires édictées par notre pays hôte, la Belgique, mais surtout par les autorités régionales qui exercent la tutelle sur tout établissement scolaire (y compris sur les Écoles européennes), en matière de règles sanitaires anti-COVID-19.

Le deuxième principe était la solidarité envers les employés de notre association et envers les bénévoles et indépendants travaillant pour nous dans les services Transport et Périscolaire, dans une perspective de gestion durable et responsable de l'association. Comme nous, parents, avons pu garder nos salaires intacts en tant qu'employés des institutions européennes, nous avons voulu nous assurer que nos employés, moniteurs de Césame et de la garderie et surveillants adultes de bus puissent obtenir leur rémunération normale, en complétant leur allocation de chômage temporaire COVID-19.

Malheureusement, en poursuivant nos actions, guidés par ces deux principes et après avoir remboursé aux familles 70 à 80% des services non utilisés en raison des jours de fermetures des services, nos bilans affichent un résultat négatif pour la deuxième année consécutive. A contre cœur, dans la perspective d'une crise pandémique de longue durée, en tenant également compte des coûts fixes incompressibles de notre association, nous serons amenés à abandonner en 2021-2022 notre principe de solidarité au-delà des règles nationales et régionales en vigueur en Belgique et à Bruxelles.

Même si la crise due à la pandémie semble éclipser tout autre aspect de la vie scolaire, l'APEEE Services a tenté de poursuivre la consolidation et la modernisation des services proposés à la communauté scolaire:

- Mise à jour des Statuts de l'Asbl - L'Assemblée générale de l'APEEE Services, élargie à tous les parents Représentants de Classe, n'a pas soutenu la proposition du Conseil d'Administration (CA) pour limiter formellement le nombre d'administrateurs au sein du CA afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des prises de décision dans l'avenir.
- Renforcement de la sécurité dans les bus - Le service Transport a poursuivi le déploiement d'un système de suivi des présences et de géolocalisation sur nos lignes de bus. Ce système est désormais opérationnel dans tous les bus de Berkendael et est en train d'être déployé à Uccle.



-
- Transition écologique - Le tournant écologique du transport scolaire vient d'être également entamé avec l'introduction de deux bus électriques et zéro émission dans le cadre d'un projet pilote. Suite à un appel d'offre en 2021, 9 lignes de bus devraient être « électrifiées » lors de l'année scolaire 2021-2022, suivi par toutes les autres dans un horizon de cinq ans.
 - Une alimentation saine à la cantine - Dans notre cantine et nos cafétérias nous avons poursuivi les efforts de promotion d'une alimentation saine et la lutte au gaspillage, même si les fermetures longues et répétées n'ont pas facilité nos actions.

La volonté d'assurer à nos enfants des services de qualité, ainsi que l'amélioration et la modernisation de nos prestations guideront nos actions toujours, malgré toutes les difficultés qui restent malheureusement d'actualité.

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Zoltán KRASZNAI, Président jusqu'au 1^{er} septembre 2021

Paola CARUSO GAHYLLE, Présidente faisant fonction

Pascale DE SMEDT, Directrice



TRANSPORT

L'école européenne de Bruxelles I continuait d'être répartie sur deux sites durant l'année scolaire 2020-2021. Le site d'Uccle accueillait les élèves de Secondaires, de Primaires et de Maternelles. Le site de Berkendael accueillait les élèves de Maternelle et de Primaires. Le réseau de transport de l'École européenne d'Uccle reste donc très complexe du fait de l'organisation de deux services Uccle & Berkendael.

Bus

De ce fait, il fallait gérer un nombre de bus plus important soit une flotte de 76 bus le matin et 80 bus l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 18 compagnies d'autocaristes différentes. La politique du service de Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de «monopole».

Pour le site de Berkendael, les enfants sont déposés et repris dans l'enceinte de l'école. Pour le site d'Uccle, les enfants sont déposés devant l'école et repris dans l'enceinte de l'école pour 95% des bus.

Personnel

La gestion quotidienne du service Transport est assurée par six personnes d'une grande efficacité et diligence.

- Frédéric HERINCKX
- Carine DECOSTRE
- Agnès LAURENT
- Nathalie MORAITIS
- Gaëlle HERMANS
- Youssef SEHBI

En janvier 2021, Madame HERMANS s'est jointe à l'équipe en tant qu'Adjointe au Gérant.

L'association engage aussi des accompagnatrices et des accompagnateurs à temps partiel pour assurer la sécurité dans les bus scolaires.

Le Comité de Transport

Le Comité de Transport est composé des parents d'élèves utilisant le transport de l'école (bénévoles), dont son Président.

- Ivo SCHMIDT, Président
- Zoltan KRASZNAI, Membre
- Eduardo LANZA, Membre
- Valentina CORSETTI, Membre
- Drazen BUDIMIR Membre
- Martina WALTER, Membre



Observateurs:

- Antonio ZAVOS
- Brigitte TUMBA
- Piotr RAPACZ

Surveillants adultes

C'est un défi quotidien de recruter des surveillants adultes afin de pallier le système de rotation des élèves du Secondaire mis en place par la direction de l'école.

Elèves

+/- 3.094 élèves (Berkendael & Uccle) se rendaient à l'école en transport scolaire l'année scolaire 2020/21. Comme cela a toujours été suggéré par le Service de Transport, de nombreux parents de petits élèves de Maternelle accompagnent eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.). En raison de la crise sanitaire, le Transport n'a pas pu faire bénéficier aux élèves de Maternelle et Primaire des formations sécurité.

Abonnement

Le prix annuel de l'abonnement scolaire avait été fixé, pour l'année 2020/21, à 1.450 € payable en trois fois (590-435-425). Le Transport a effectué aux parents/Institutions, un remboursement au prorata des jours de fermeture des différents sites de l'École européenne, soit 21 jours à Uccle et 27 jours à Berkendael. Près de 85 à 90% des abonnements est payé par les diverses institutions européennes. Le service leur facture chaque trimestre les tranches d'abonnement à payer. Pour le restant 10 à 15%, ce sont les parents ou autres qui doivent s'acquitter chaque trimestre du montant de l'abonnement.

Mise en place du tracing: un dispositif pour casser les chaînes de transmissions du virus

Depuis le début de la crise sanitaire, le service Transport a mis en place un système de suivi de contact appelé en interne « Tracing » dans le but d'identifier et de contacter ensuite individuellement les parents des enfants qui ont été en contact rapproché avec les élèves testés positifs au COVID-19 dans les bus. Ce suivi des cas COVID dans les bus ainsi que dans l'école engendre une surcharge de travail pour le personnel du service Transport ainsi que pour le personnel médical de l'école avec qui nous travaillons en étroite collaboration afin de réduire la propagation du virus. Un vrai casse-tête !

Application Together School: projet de sécurisation des élèves dans le cadre du transport scolaire

Le service Transport a prévu de mettre en place un système de suivi des élèves pour encore plus de sécurité pour les plus petits. Ce projet consiste en une application mobile dont l'intitulé est «Together School».

Cette solution permet le suivi en temps réel des enfants dans le bus, que ce soit lors de la descente/montée du bus ou pour la géolocalisation des bus.

La solution Together School est actuellement déployée à 90 % sur le site de Berkendael. En ce qui concerne le site d'Uccle, on a actuellement une petite dizaine de bus qui emploient l'application et une extension de l'usage à l'ensemble des 55 bus d'Uccle est prévue durant l'année 2022.



Les bus zéro émission: l'APEEE Bruxelles 1 passe au vert

La volonté du Comité de Transport est de contribuer à l'amélioration de la qualité d'air à Bruxelles et autour de l'École européenne et de réduire les émissions à effets de serre. Le but est d'éliminer progressivement les véhicules les plus polluants et d'inciter les compagnies autocaristes à mettre en service des véhicules zéro émission.

Le passage aux bus zéro émission va se faire progressivement jusqu'à atteindre 100% de la flotte de bus d'ici l'horizon 2025.

Un projet pilote a été lancé en début d'année 2021 avec la mise en circulation de deux bus électriques (un bus à Uccle et un bus à Berkendael). Suite à un appel d'offres en 2021, le Comité de Gestion et le Conseil d'Administration ont décidé d'augmenter à 9 bus électriques pour l'année scolaire 2021-2022.

Ivo SCHMIDT, Président Transport



CANTINE

En cette dernière année scolaire tellement particulière, ma dernière comme représentante des parents auprès du Comité de Cantine, le mois de septembre a démarré « normalement » avec les inscriptions suivantes:

- Maternelle: 186 inscrits
- Primaire: 1009 inscrits
- Secondaire: 1550 inscrits

Nous avons lancé nos deux services:

- Self-Service Van Houtte, où nous proposons quotidiennement un choix de crudités, un potage du jour, un légume chaud, le plat du jour, le plat végétarien, et un assortiment de fruits et laitages, plus en libre-service un salade bar avec des crudités et autres salades composées, ainsi que des assaisonnements.
- Un service à table pour nos plus petits (Maternelles et P1) au Fabiola avec des menus particulièrement réfléchis pour leur tranche d'âge.

Le menu mensuel proposé au self-service et au Fabiola est disponible sur [la page APEEE Services/Cantine](#). Les allergènes y sont également indiqués.

COVID

Après le congé de la Toussaint, et en accord avec les mesures sanitaires, nous avons dû fermer le réfectoire Van Houtte et demander aux familles concernées de prévoir un lunch de la maison. Les familles ont été remboursées à 70% du montant du premier semestre et les abonnés du réfectoire Van Houtte n'ont pas été facturés pour le deuxième semestre, étant donné que le réfectoire est resté fermé jusqu'à la fin de l'année.

Le service Fabiola est resté ouvert toute l'année scolaire, ce qui nous a permis d'une part de nourrir les plus petits, et d'autre part de garder en actif notre personnel fixe (les contrats du personnel externe et des intérimaires ont été arrêtés).

La cantine a enregistré néanmoins une perte de 169.112 € en conséquence des dispositions anti-COVID.

Le coût principal a été représenté par les salaires. Tout au long de l'année scolaire, la cantine a gardé en activité et rémunéré le personnel APEEE Services (6 personnes) qui a assuré le service au réfectoire Fabiola, ainsi que la gestion et les affaires administratives courantes. Nous tenons à remercier les parents, qui ont rendu cela possible, pour leur compréhension.

Personnel

On s'était fixé comme objectif pour l'année scolaire 2020-2021 de recruter pour notre équipe deux cuisiniers professionnels et une personne pour la fonction d'aide administrative. Par suite des fermetures COVID, les recrutements ont été suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021, quand le poste d'assistante administrative a été pourvu.

Représentants des parents

La fin de l'année scolaire a aussi été marquée par le départ (les enfants grandissants!), de toute une partie de l'équipe bénévole des parents. Moi-même j'ai passé 20 années dans cette école dont



certainement une bonne dizaine au Comité de Cantine. Avec Véronique LESOILE, Ariane BOURCIEU et Élisabeth PETERS, sortantes aussi du Comité, nous avons accompagné Mr. Tony DILLEN et toute l'équipe de la Cantine dans la réalisation de très grands projets : comme la construction et réorganisation au sein du réfectoire Van Houtte d'un Self-Service, le paiement digitalisé, les caisses électroniques aux cafeterias...et le plus important, une nette amélioration et diversification des menus servis à nos enfants.

On vous laisse dans les mains d'une magnifique nouvelle équipe pour le Comité Cantine :

- Paola CARUSO, membre
- Iris MANZANARES, membre
- David DELAMARRE, membre

Observateur:

- Costica TUFA

Teresa FERNÁNDEZ-GIL, Ex-Présidente du Comité de Cantine



CÉSAME

Activités périscolaires

La rentrée 2020 s'est préparée dans un contexte sanitaire particulier lié à la pandémie de COVID-19. Malgré ces circonstances, tout a été mis en place pour démarrer les activités périscolaires et assurer un fonctionnement normal.

Les inscriptions ont ouvert avec une semaine de retard afin de laisser le temps au service de Césame de prendre en compte les dispositions spécifiques imposées par l'État belge pour l'organisation des activités. Nous avons enregistré au total 837 inscriptions, soit 150 de moins que l'année précédente. Nous avons constaté un fort engouement pour les activités sportives, les parents étant quelque peu inquiets d'inscrire leur(s) enfant(s) à des activités se déroulant dans des locaux moins spacieux que les gymnases.

Malheureusement dès les vacances de Toussaint, l'évolution de la situation sanitaire a contraint le périscolaire à suspendre toutes ses activités pour le restant de l'année scolaire (excepté le codage et l'activité Steam4kids qui ont continué en ligne).

Quelles conséquences pour notre équipe ? Les moniteurs ayant le statut de salarié ont été placés en chômage temporaire tout comme deux des employés du bureau. Seule la responsable Mme Dominique RÉCALDE a été maintenue à son poste pour assurer une permanence.

En juin, un remboursement a été effectué aux parents à hauteur de 70% des séances non données. Cette année a entraîné des conséquences financières négatives non négligeables pour le périscolaire.

Le taux d'indexation du coût salarial et des matières premières a entraîné une augmentation des cotisations pour la rentrée 2021.

Natation

Malgré la situation sanitaire en juin 2020, nous avons décidé d'ouvrir les inscriptions aux cours de natation 2020-2021 en espérant que la reprise en septembre pourrait s'effectuer normalement.

Malheureusement, cela n'a pas été le cas et certaines piscines (comme Longchamp et Poséidon) ne nous ont pas permis de reprendre nos cours. Seules les piscines de l'École Royale Militaire et de la VUB nous ont ouvert leurs portes sous condition de diviser par deux le nombre de nageurs par couloir.

Par conséquent, nous avons annulé les 320 inscriptions reçues. Seuls 74 nageurs de l'équipe de natation ont pu commencer les cours de natation dans les quelques couloirs disponibles.

A la fin du mois de novembre 2020, la décision de fermeture des piscines a malheureusement mis un coup d'arrêt à ces cours...

Les parents ont perçu un remboursement à hauteur de 70% des séances non prestées.

Equipe de Natation ESB Octopus

Les nageurs ont pu participer à quelques compétitions qui ont été maintenues et recevoir des médailles en fonction de leur classement. Le championnat de fin de saison a lui été annulé.

Une Asbl dédiée uniquement à cette activité (ESB Octopus) a été constituée par un groupe de parents. Le support administratif continue à être assuré par l'équipe du Césame.



Garderie

Nous comptabilisons 164 enfants inscrits en garderie (56 en maternelle, 108 en P1 et P2), soit 30 inscrits de moins qu'en 2019-2020. Cette diminution est observée chez les deuxièmes Primaires (-17) et les Maternelles (-16).

Deux nouvelles animatrices ont rejoint l'équipe de moniteurs et les locaux utilisés sont identiques à l'année 2019-2020.

Bien que le nombre d'inscrits ait baissé de manière significative, nous avons maintenu en place l'équipe de 13 animateurs afin de diminuer le nombre d'enfants par groupe (mesures anti-COVID-19). Cette décision a été nécessaire afin de garantir la distanciation sociale, mais a fortement impacté la rentabilité du service.

Le montant total des cotisations enregistrées sur l'année scolaire 2020-2021 s'élève à 85.586,5 €.

La garderie a fonctionné quasiment normalement toute l'année scolaire, seules quelques séances ont été annulées en raison de l'organisation des cours en distanciel pour les Primaires. Ces séances ont été remboursées aux parents à hauteur de 70%.

Casiers

Le service des Casiers a enregistré 1900 demandes de casiers pour l'année scolaire 2020-2021.

En raison du réaménagement de l'infirmerie pour créer un espace spécifique pour les élèves présentant des symptômes COVID, toutes les armoires casiers du hall du Breughel ont été déplacées sous la verrière du bâtiment Platon.

Les effectifs du Secondaire étant en augmentation constante depuis plusieurs années, de nouvelles armoires ont été commandées afin de satisfaire la demande de casiers.

L'achat de nouvelles armoires (pour les nouveaux élèves mais aussi pour remplacer les armoires les plus vétustes) représente un coût conséquent pour le service des Casiers et ne peut plus être supporté par le budget actuel.

A cela s'ajoutent les actes de vandalisme répétés, qui nécessitent des interventions de réparation et de remise en état parfois assez onéreuses.

Le Comité de Gestion a donc décidé d'augmenter le tarif de location et de caution de 5 € pour la rentrée 2021.

L'équipe du Comité de Gestion

- Paola CARUSO, Présidente
- Céline LESNIAREK, membre
- Fairouz DRIDI-ROTENBERG, membre

L'équipe des employés Césame

- Dominique RÉCALDE: Gérante du Périscolaire d'Uccle
- Raffaele RIZZO: Gérant de la Garderie et Assistant Administratif au périscolaire d'Uccle
- Céline CHACUN: Assistante Administrative
- Noé HENNEQUIN: Responsable des casiers
- Et tous les moniteurs et monitrices.



LES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES A BERKENDAEL

C'est dans un contexte sanitaire exceptionnel que nos activités périscolaires ont repris en septembre 2020. Tout cela a aussi été possible grâce à la précieuse collaboration de la nouvelle Direction du site Berkendael, des enseignant.e.s et de la direction de la garderie Post Scolaire OIB et ses éducateurs.rices.

Pour la rentrée 2020, de nouvelles activités se sont ajoutées au programme, à savoir: le théâtre, le Yoga, et un cours d'Anglais pour les Primaires. Côté recrutement, 4 nouveaux professeurs ont rejoint notre équipe pour les cours d'Allemand, d'Hindi, de Portugais, et d'Anglais. Devant le succès de ces activités, nous avons dû dédoubler les cours d'Italien et d'Echecs en proposant un groupe pour les moins de 8 ans et un autre pour les plus de 8 ans. Côté sport, nous avons également rajouté au programme un second groupe de Jeux de ballons et d'Athlétisme.

Les activités collectives ont pu être maintenues les trois premières semaines d'octobre. Nous avons espoir qu'elles puissent reprendre pendant l'année mais, malheureusement, la situation sanitaire ne l'a pas permis et nous avons dû maintenir la fermeture de nos activités collectives jusqu'à la fin de l'année.

Notre garderie a continué de fonctionner en présentiel les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 17h00. Au vu de la suspension de nos activités, les enfants déjà inscrits pour 1h ont eu la possibilité de rester pour les 2h de garderie si souhaitée.

Notre garderie ACTIVE pour les MAT les vendredis de 12h30 à 15h00 n'a jamais cessé. Comme pour l'After School, les enfants qui restaient jusque 14h00 pour suivre une activité, ont eu la possibilité de rester jusque 15h00. Cette garderie est limitée à 30 enfants car nous ne disposons que de la salle psychomotricité.

Nos cours individuels de Piano ont pu s'effectuer en ligne dès novembre. Même si la situation n'est pas idéale, cela permet aux enfants de continuer leur apprentissage et les retours ont été positifs. Pareil pour les cours de guitare qui se sont poursuivis en ligne également.

Le bus du périscolaire (le mardi à 16h00 vers le quartier Européen), a également fonctionné seulement trois semaines. A la demande de certains parents, nous avons modifié la tournée et ajouté un arrêt supplémentaire à la garderie COLE. Le bus n'a pas eu le succès escompté et a compté seulement 11 inscrits, ce qui n'est pas rentable à l'avenir.

Concernant les comptes, nous avons mis les salariés en chômage temporaire + complément. Et les contrats bénévolat et indépendants ont reçu 30% de leurs rémunérations. Les parents ont été remboursés à hauteur de 70% de leurs cotisations, couvrant les 27 semaines fermées.

A partir de novembre, l'équipe du périscolaire, composée de deux personnes, s'est vue dans l'obligation de mettre une de ses collaboratrices au chômage temporaire + complément jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Défis à relever pour 2021-2022

- Gérer une rentrée qui sera encore impactée par la crise sanitaire
- Anticiper le nombre potentiellement inférieur d'inscriptions (ex: garder le planning, ne pas rajouter de nouveaux cours, etc.)
- Préparer les ressources informatiques pour le site d'inscription dès la fin de l'année pour que tout soit prêt en septembre



Membres du Comité de Gestion

- Stéphanie RESSORT, présidente
- Marek BOBIS, membre
- Frosina GEORGIEVSKA, membre
- Dheepa RAJAN, membre
- Camilla STORACE, membre
- Milena DAMIANOVA, membre

L'équipe des employés

- Aurélie VAN TILT, Gérante
- Céline CHACUN, Assistante Administrative
- Et tous les moniteurs et monitrices.



LES COMPTES DE L'APEEE SERVICES

Rapport financier de l'APEEE Services

(N.B. tous les chiffres sont arrondis)

L'APEEE Services ASBL gère un budget de 8,4 millions € chaque année, et emploie 21 personnes et près de 100 moniteurs de bus et entraîneurs à temps partiel pour les activités périscolaires.

Lorsque le budget pour l'année 2020/21 a été adopté en décembre 2020, on s'attendait à ce que les effets de la pandémie entraînent un déficit de 159.000 €. Le résultat final a été un déficit de 516.000 €. La raison principale en est la restriction des activités de la Cantine aux enfants de la Maternelle depuis novembre 2020, l'interruption intermittente du service de Transport et l'annulation de la plupart des activités périscolaires. Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir les salaires du personnel et des encadrants des activités périscolaires, et de rembourser aux parents et aux établissements 70% des frais des services annulés.

Le PMO a facturé 28.000 € pour 2019/20. Le service Transport a donné 30.000 € aux activités périscolaires d'Uccle pour aider à financer son déficit.

Le résultat pour chaque service est un déficit de :

- 169.000 € pour la Cantine et la Cafétéria, principalement dû aux frais de personnel et à la fourniture déficitaire de déjeuners à la Maternelle.
- 155.000 € pour les Transports, dont 73.000 € pour le nettoyage supplémentaire des bus, 28 000 € de remboursement au PMO, et plus de 50.000 € pour les moniteurs de bus.
- 19.000 € pour la coordination, principalement en raison de l'investissement dans une mise à niveau du système informatique des services, et des frais d'avocats pour les statuts.
- 58.000 € pour les activités périscolaires à Uccle, après la subvention de 30.000 € du service des Transports, et 67.000 € à Berkendael, principalement en raison des paiements aux entraîneurs et des remboursements aux parents,
- 15.000 € pour la Garderie.
- 10.000 € pour les Casiers, y compris l'amortissement des nouveaux casiers.

Les réserves de l'ESB de 21.140 € ont été versées car ses activités ne font plus partie de celles des Services.

L'ASBL peut faire face au coût de la pandémie jusqu'à présent, en puisant dans ses réserves réduites de 2.919.000 € à 2.40.000 €, mais 1.730.000 € de ces réserves sont nécessaires pour la réserve sociale, créée pour couvrir le coût du licenciement éventuel du personnel, et au moins les 672.000 € restants pour financer ses actifs et pour le fonds de roulement. Un léger excédent est prévu au budget pour 2021/22.

Le bilan des Services fait apparaître des immobilisations d'une valeur amortie de 492.000 €, un fonds d'investissement de près de 2 millions € et une trésorerie de 1,4 million € (qui comprend 1.332.000 € reçus en avance pour le transport en 2021/22).

Brain GRAY, Trésorier



Rapport Financier établi par l'expert-comptable Benoît Goret

COMPTES DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS AU 31/08/2021

Les comptes annuels de l'ASBL APEEE Services d'Uccle ont été établis pour cette année 2020-2021. Nous attestons que ceux-ci ont été réalisés en suivant les prescrits légaux et qu'ils sont sincères et conformes.

COMPTE DE RESULTATS DE L'APEEE SERVICES D'UCCLE **AU 31.08.2021**

A la lecture des comptes, nous observons que notre résultat net est négatif de 516.231 € pour des recettes totales de 5.273.965 € et des charges totales de 5.790.196 €.

Cette année 2020-2021 a de nouveau été marquée par la pandémie de covid-19 qui a contraint l'APEEE à jongler entre les fermetures forcées, les absences des élèves et les alternances des classes, occasionnant coûts supplémentaires et remboursement de cotisations. Nous allons analyser chaque poste en détail afin de bien comprendre l'impact qu'a de nouveau eu la pandémie sur cette année 2020-2021.

Nous pensons utile de comparer le réalisé durant l'année 2020/2021 avec les résultats de l'année précédente.

	Réalisé 2019-2020	Réalisé 2020-2021	Ecart	Croissance réelle
Recettes				
Cotisations	5.908.030	5.270.963	(-) 637.067	(-) 10,78%
Autres produits d'exploit.	2.535	75	(-) 2.460	(-) 97,04%
Produits financiers	1.559	2.927	(+) 1.368	(+) 87,75%
Produits exceptionnels	64.623	-	(-) 64.623	(-) 100%
Total	5.976.747	5.273.965	(-) 702.782	(-) 11,76%
Dépenses				
Coût des prestations	3.213.764	3.482.804	(+) 269.040	(+) 8,37%
Services et biens divers	965.907	667.253	(-) 298.654	(-) 30,92%
Rémunérations	1.402.292	1.374.864	(-) 27.428	(-) 1,96%
Amortissements et provisions	55.694	230.390	(+) 174.696	(+) 313,67%
Charges financières	4.630	5.251	(+) 621	(+) 13,41%
Charges exceptionnelles	129.723	29.634	(-) 100.089	(-) 77,16%
Total	5.722.010	5.790.196	(-) 68.186	(-) 1,19%
	254.737	(-) 516.231	(-) 770.968	(-) 302,65%



Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

Globalement, les produits sont de 702.782 € inférieurs à l'exercice précédent ; nous observons les variations notables suivantes :

- une nette diminution dans les cotisations (-10,78%) due aux remboursements effectués dans les secteurs du transport, de la cantine et du périscolaire pour la période d'inactivité causée par les décisions gouvernementales, par l'école mais également les alternances et les absences des élèves ;
- une diminution de 97,04% des autres produits d'exploitation car en 2019/2020, il y avait eu des refacturations de frais et des retenues sur salaire alors qu'en 2020/2021, on ne retrouve qu'un remboursement d'assurance.
- des produits financiers en nette augmentation (+87,75%) ;
- pas de produits exceptionnels cette année.

2. Dépenses

Globalement les charges de l'exercice restent stables par rapport au dernier exercice ; nous observons les variations notables suivantes :

- une augmentation du coût des prestations ; bien que la cantine n'ait pas fonctionné toute l'année (fermeture après la Toussaint sauf pour les maternelles), les transports étaient ouverts et les seuls frais liés à ce secteur ont augmenté de 23,59% (soit 625.127€) ;
- une nette diminution des services et biens divers (-30,92%), principalement due à la moindre activité de la cantine et du périscolaire (diminution des honoraires des animateurs indépendants, du personnel de service à table, des prestations de musique) ;
- une stagnation des salaires car cette année encore une partie du personnel a été placé sous le régime du « chômage corona » ;
- une nette augmentation dans le poste « amortissements et provisions. En 2019/2020, les amortissements s'élevaient à 235.279 EUR et l'extourne d'une provision de 179.587 EUR relative au PMO. En 2020/2021, nous retrouvons des amortissements pour un montant de 230.391 EUR. De nombreux investissements ont été totalement amortis en 2019/2020 mais l'APEEE a investi pour un total de 133.765 EUR en mobilier et matériel informatique en 2020/2021 ;
- des charges financières en légère hausse (+13,41%) ;
- des charges exceptionnelles pour des frais de télécommunication relatifs à l'année 2018/2019 (1.526€) et un remboursement au PMO pour l'année 2019-2020 (28.108€).

En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2020/2021 de la manière suivante :

Bénéfice 2019/2020	(+) 254.737
Diminution des recettes par rap. à 2019/2020	(-) 702.782
Diminution des charges par rap. à 2019/2020	(-) 68.186
Résultat de l'année 2020/2021	(-) 516.231



SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE L'APEEE SERVICES D'UCCLE **AU 31.08.2021**

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2021 de cette manière :

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Immobilisations corporelles	492.250	Fonds propres	2.403.142
Immobilisations financières	1.976.669		
Stocks	18.408		
Créances à court terme	27.379	Dettes à court terme	230.501
Trésorerie	1.443.189		
Comptes de régularisation	7.953	Comptes de régularisation	<u>1.332.205</u>
	<u>3.965.848</u>		<u>3.965.848</u>

Commentaires

Actif

Immobilisations corporelles : 492.250 €

APEEE Services a procédé à de nombreux investissements durant cet exercice, principalement dans l'achat de mobilier et de matériel informatique.

Les amortissements des investissements des années précédentes se poursuivent et pour certains se sont clôturés. A cela vient s'ajouter l'amortissement des nouvelles acquisitions.

Immobilisations financières : 1.976.669 €

Des transferts vers un plan d'investissement Anthéa avaient été réalisés en fin d'exercice 2019/2020 pour un montant total de 1.500.000 €.

Cette année sont venus s'ajouter des Sicav pour un total de 476.669 €.

Stocks : 18.408 €

L'APEEE dispose d'un stock en cuisine (11.182 €) et à la cafétéria (7.226 €). Le stock de la cafétéria a diminué de 6,75% et celui de la cuisine a diminué de 68,79%. Cela s'explique par le fait que l'activité en 2019/2020 s'était arrêtée brutalement à la mi-mars à une période où les stocks étaient importants. Beaucoup d'éléments avaient été gardés pour 2020/2021. Les stocks sur l'année 2020/2021 ont été mieux gérés en fonction de la pandémie.

Créances à court terme : 27.379 €

L'APEEE a un encours client de 22.639 € et cela concerne exclusivement des factures qui sont réglées au début de l'année scolaire 2021/2022. Sous ce poste est également reprise une créance de 4.740 € sur l'APEEE1.

Trésorerie : 1.443.188 €

Notre trésorerie a fortement diminué par rapport à l'an dernier. Ce poste représente toutefois 36,39%



du total bilantaire et représente un peu moins d'un trimestre de revenus.

Régularisation : 7.953 €

Il s'agit d'une prime d'assurance payée en 2020/2021 mais qui concerne l'exercice 2021/2022.

Passif

Fonds propres : 2.403.142 €

Les fonds propres ont diminué du montant de la perte de l'exercice, soit (-) 516.231 €.

Ces fonds se composent au 31/08/21 de la réserve sociale (1.730.252 €) et du patrimoine cumulé (672.890 €).

Dettes à court terme : 230.501 €

Les dettes fournisseurs de 45.336 € représentent les dettes de fonctionnement et de services et biens divers. Les fournisseurs sont payés au plus tard 30 jours date de réception de la facture.

A cela s'ajoute les dettes sociales et salariales (précompte professionnel : 184 €, O.N.S.S. : 45.216 €, rémunération : 11.728 €, provision PV : 75.092 €) ; ces dettes sont honorées dans les délais légaux.

Enfin, il reste les cautions sur casiers qui s'élèvent à 52.945 €.

Régularisation : 1.332.205 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2021 et qui concernent l'exercice 2021-2022.

Bruxelles, le 26 janvier 2022
Benoît Goret
Expert-comptable certifié
Conseil fiscal I.T.A.A.



APEEE Services - 31 08 2021

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Act.Périsco	Garderie	Casiers	Perisco. Berkendael	ESB
Cotisations	5.207.395	0	746.559	40.977	4.087.817	123.706	80.753	38.738	119.374	Clôture ESB
Autres recettes	230.029	166.989	0	0	0	63.040	0	0	0	
Récupération B & S	76	1	75	0	0	0	0	0	0	
Produits financiers	2.926	0	1	0	2.648	232	20	25	0	
Total produits	5.440.426	166.990	746.635	40.977	4.059.936	186.978	80.773	38.763	119.374	
Charges										
Coûts des Prestations	3.551.477	0	183.917	20.186	3.349.253	541	0	0	0	
Biens et services	610.601	61.633	193.705	0	169.850	98.120	6.275	1.448	79.569	
Rémunérations et charges	1.370.903	99.399	405.042	-9	563.222	121.876	80.877	20.593	79.903	
Amortissements	258.498	24.643	96.280	0	84.280	9.017	3.041	25.440	15.796	
Autres charges d'exploitation	166.989	0	55.770	0	78.279	14.670	5.760	1.550	10.960	
Charges financières	5.156	484	1.892	-59	830	853	189	497	471	
Taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total Charges	5.963.624	186.159	936.606	20.118	4.243.295	245.075	96.142	49.529	186.699	
RESULTAT	-516.230	-19.169	-189.971	20.859	-155.250	-58.097	-15.369	-10.766	-67.326	-21.140



APEEE Services - BUDGET ANNUEL 2021/2022

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Perisco. Uccle	Garderie	Casiers	Perisco. Berkendael
Cotisations	8.481.655	202.931	2.105.500	244.600	5.203.400	370.500	94.379	50.675	209.670
Autres recettes	58.000		0	0	0	58.000	0	0	0
Récupération B & S	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	150	0	0	0	0	0	0	150	0
Total produits	8.539.805	202.931	2.105.500	244.600	5.203.400	428.500	94.379	50.825	209.670
Charges									
Coûts des Prestations	5.059.558	0	680.000	140.000	4.208.958	30.600	0	0	0
Biens et services	1.287.105	69.215	717.940	90.000	129.450	170.700	10.300	1.700	97.800
Rémunérations et charges	1.677.757	104.723	563.221	0	601.965	196.976	72.579	18.069	120.224
Amortissements	274.539	18.593	92.471	0	119.605	6.440	2.984	22.640	11.806
Autres charges d'exploitation	202.931	0	68.285	0	100.723	16.632	5.612	1.730	9.949
Charges financières	3.492	400	800	0	900	267	250	375	500
Fonds de solidarité	10.000	10.000	0	0	0	0	0	0	0
Total Charges	8.515.382	202.931	2.122.718	230.000	5.161.601	421.615	91.725	44.514	240.279
RESULTAT	24.423	0	-17.218	14.600	41.799	6.885	2.654	6.311	-30.609



APEEE
Services

Schola Europæa – Bruxelles 1



www.uccleparents.org

www.apeee-bxl1-services.be

© APEEE Services 2022